

LA LETTRE D'INFORMATION DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE-AQUITAINE

LE MOT DE CEDRIC FORGET



J'ai toujours vécu dans et avec la nature, chanceux de passer une bonne part des vacances scolaires sur la ferme aveyronnaise de mes grands-parents. Dès le milieu des années 80, je n'avais alors que 10 ans, nous constatons déjà une forte diminution des insectes d'une année sur l'autre, un réchauffement des températures notamment en hiver, il ne fallait plus casser des centimètres de glace dans les abreuvoirs des troupeaux. J'ai été doublement chanceux durant le primaire où mon instituteur ne ratait aucune occasion pour nous faire classe dans la nature et par tous les temps ! Puis, il y eut l'accident nucléaire de Tchernobyl qui m'a d'abord sidéré puis poussé à comprendre, me faisant choisir l'enseignement scientifique et technique.

Très sensible à toute forme d'injustice, j'ai commencé à militer dès le lycée ainsi qu'à la faculté où j'ai obtenu une licence de technologie mécanique qui m'a permis de passer le concours de professeur de lycée professionnel. Mes diverses mutations m'ont fait passer du sud-ouest au nord-est de la France, où me promenant souvent dans les forêts domaniales, j'ai sympathisé avec des agents de l'ONF qui m'ont beaucoup appris sur l'exploitation forestière, durement touchée pendant la tempête de 1999.

Finalement muté en Limousin, désireux d'éprouver les contraintes de gestion des politiques locales, j'ai été élu conseiller municipal au Palais-sur-Vienne pendant la mandature 2014-2021 sur une liste écologique émanant pour partie de l'association Barrage qui avait à son actif le passage en régie de l'eau potable sur la commune, la création de commissions locales d'information et de suivi pour des sites classés Seveso sur la même municipalité et qui bataillait à l'époque contre le projet de la LGV Limoges-Poitiers. C'est tout naturellement que j'ai intégré le bureau de cette association agréée pour la protection de l'environnement sur le département de la Haute-Vienne, qui adhère et coopère avec Limousin Nature Environnement, Sources et Rivières du Limousin, Urgence POLT et Tram-Train Limousin. Nous nous impliquons particulièrement sur les installations classées pour la protection de l'environnement traitant les déchets (incinérateur de Limoges, installation de stockage de déchets non dangereux de Peyrat-de-Bellac, centre de tri de Beaune-les-Mines), les énergies (centre stockage PRIMAGAZ) et intervenons sur les enquêtes publiques des projets impactant l'environnement.



La déclaration d'utilité publique de la LGV ayant été annulée par le Conseil d'État par recours de plusieurs collectivités et associations dont nous faisons partie, Yvan et Michèle Tricart qui avaient beaucoup œuvré, m'ont proposé de prendre la présidence de l'association. J'ai accepté convaincu du rôle positif que nous assumons dans le débat public qui doit être continué.

La lecture m'accompagnant partout où je vais, je citerai les Souvenirs entomologiques de Jean-Henri Fabre, à qui je pense lorsque j'observe une guêpe maçonne construisant ses nids et ramener les larves paralysées sous les appuis de fenêtre de ma maison.

Cédric Forget, président de l'association Barrage Nature Environnement

MER ET LITTORAL

ACTUALITES PROJET EOLIEN OLERON



L'Etat engage les études de projet toujours sans planification à la bonne échelle de la façade atlantique ni respect des engagements pris pour protéger les sites Natura 2000.

A la suite du débat public clos en avril dernier avec la publication du rapport de la Commission nationale du débat public, l'Etat a pris la décision de préparer un appel d'offres pour un premier parc éolien posé d'une puissance installée de 1000 MW, au sein d'une zone de 180 km², située hors Parc naturel marin, mais toujours dans la Zone de protection spéciale (ZPS) Pertuis charentais-

Rochebonne. Il sera suivi d'un second de même puissance au sein d'une zone contiguë de 250 km² (toujours en ZPS !) ce qui permettra de mutualiser les infrastructures de transfert d'électricité.

La préparation de ces projets doit être concertée en continu avec les différents publics via 4 groupes de travail, dont un consacré à l'environnement, auquel sera associée FNE NA en tant que fédération d'associations environnementales. La CNDP a nommé 2 garants Francis Beausire et Julie Dumont afin de s'assurer que les maîtres d'ouvrage répondent aux interrogations des publics.

A bien noter : la mission de la CNDP est de garantir la concertation avec les publics et non de veiller à la protection de l'environnement qui relève de l'autorité environnementale dont l'avis sera requis avant enquête publique.

Une première réunion du groupe de travail Environnement se tiendra le 7 décembre prochain. FNE NA et les associations partenaires NE 17, Ré Nature, Natvert, Estuaires pour tous ont d'ores et déjà fait connaître aux garants leurs principales attentes, à commencer par un urgent besoin de planifier la production d'énergie en mer à l'échelle de la façade atlantique en prenant en compte la protection des aires marines protégées.

Compte tenu du calendrier, les études environnementales ne seront pas achevées avant la validation du projet. A ce jour, l'État fait peu de cas de la recommandation de la CNDP de se donner la possibilité de revoir la localisation à l'issue des études d'impact ... donc de réellement éviter les impacts, premier terme de la séquence ERC !

Pour en savoir plus : [lire le courrier envoyé par FNE NA et NE 17 aux garants de la commission particulière du débat public.](#)

SENTINELLES DE LA NATURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

La vie du réseau :

Au mois de décembre tous les référents et référentes se retrouveront pour le premier Point Sentinelles régional. Au programme, nous ferons un bilan de l'année 2022 et préparerons ensemble les actions de 2023.

Si vous souhaitez vous investir dans le programme, que ce soit au niveau du traitement des dégradations, de la valorisation d'initiatives favorables ou si vous avez des demandes de sujets pour les ateliers thématiques, n'hésitez pas à le faire savoir en écrivant à l'adresse sentinelles@fne-nouvelleaquitaine.fr

Sentinelles à l'antenne sur Radio France :

Du 2 au 9 décembre ouvrez grand vos oreilles ! Les auditeurs des différentes radios du groupe Radio France auront le plaisir de découvrir plusieurs spots de communication autour du programme Sentinelles de la Nature. Vous pouvez écouter ces spots [ici](#) et [ici](#). Ce sera l'occasion pour vous de parler de FNE et de Sentinelles à vos amis.



Le dernier atelier Sentinelles de la Nature :

L'atelier du jeudi 8 décembre 2022 aura lieu de 18h à 19h30. FNE Nouvelle-Aquitaine vous invite à un webinaire sur la pollution lumineuse et les actions que les collectivités peuvent mettre en place pour la résorber. L'atelier aura lieu le jeudi 8 décembre 2022 de 18h à 19h30. Vous y découvrirez le retour d'expérience de trois structures qui agissent pour protéger la nuit : une association qui a accompagné une

agglomération dans la mise en œuvre d'une Trame noire, une commune qui s'est mise à l'extinction partielle de l'éclairage public, et une association qui accompagne les mairies dans la démarche de réduction de la pollution lumineuse. Cet atelier gratuit est destiné aux élus et techniciens des collectivités territoriales ainsi qu'à toute personne intéressée. Pour en savoir plus et vous inscrire, [c'est ici !](#)

Focus sur les brûlages :

Depuis l'arrivée de l'automne nous avons reçu de nombreux signalements de brûlages. Plusieurs ont été constatés dans les départements les plus viticoles de la région. FNE NA et les référentes de la SEPANSO Gironde sont très attentifs à cette pratique qui nuit à la qualité de l'air. Bien qu'une partie de ces brûlages soient légaux, grâce à une dérogation, ils nuisent fortement à la qualité de l'air en relâchant dans l'atmosphère d'importantes quantités de particules fines, du fait d'une mauvaise combustion des déchets verts en plein air.

Si vous recensez des brûlages, n'hésitez pas à nous le faire savoir par des signalements Sentinelles de la Nature (application et [site internet](#)).



BIODIVERSITE

ENTOMO-NA : VOUS AUSSI, REJOIGNEZ LA MOBILISATION GENERALE !

Les insectes disparaissent dans une certaine indifférence et la Nouvelle-Aquitaine ne fait pas exception. Sauf pour les papillons de jour et les libellules, les connaissances sont lacunaires. Nous, associations naturalistes* néo-aquitaines, lançons la mobilisation générale et nous nous associons dans un même objectif : mieux connaître les espèces locales et travailler sur leur état de conservation. Pour ce travail de fourmi, nous avons besoin de vous et de vos observations ! Commençons par les grands bousiers et les perce-oreilles. Et sans attendre, équipez-vous d'une coupelle, d'une loupe, de gants et de notre [clé de détermination](#) pour dénicher les grands bousiers !



Quelles sont les espèces présentes en Nouvelle-Aquitaine ? Quels sont leurs milieux de prédilection ? Leurs populations sont-elles en bon état ou bien en déclin ? ...voici un échantillon des questions auxquelles nous tenterons d'apporter des réponses au cours des 5 années du programme dénommé "Entomo-NA" - pour Entomologie de Nouvelle-Aquitaine. Des connaissances indispensables avant d'envisager les mesures à prendre pour mieux préserver les insectes. C'est pourquoi nous lançons dès aujourd'hui cet appel à participation ...Commençons par porter un regard attentif sur les bouses et autres crottins pour y déceler leurs habitants les plus reconnaissables : les gros coléoptères coprophages - ou grands bousiers. Une trouvaille ? De quelle couleur l'arthropode est-il ? porte-t-il des cornes sur la tête ? Ses élytres sont-ils striés ? Son corps est-il arrondi ou plutôt allongé ? ...Avec [cette clé de détermination](#), vous avancerez pas à pas et terminerez son identification en un rien de temps. Prenez une photo et de retour au chaud, connectez-vous sur www.entomo-na.org pour nous transmettre votre observation. Attardez-vous aussi sur ce nouveau [guide des coléoptères coprophages](#). Au fil des pages, vous ferez plus ample connaissance avec les 11 espèces présentes en Nouvelle-Aquitaine, leurs comportements, périodes d'activités et les méthodes d'observation. Prochainement, nous vous proposerons aussi de vous pencher sur les forficules - ou perce-oreilles - un autre groupe d'espèces sur lesquelles nous avons commencé à travailler.

**Le programme bénéficie du soutien financier du FEDER, de la région Nouvelle-Aquitaine, du département de la Gironde et du département de la Dordogne. Il est coordonné par l'association Cistude Nature et mis en œuvre par un collectif d'associations et associations naturalistes de la Nouvelle-Aquitaine : la SEPANSO, le CPIE Corrèze, la Société entomologique du Limousin, le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, Vienne Nature, Charente Nature, Deux-Sèvres Nature Environnement, le Groupe entomologique des Pyrénées Occidentales.*

ZOOM SUR NOS ASSOCIATIONS

POURQUOI ET COMMENT PROTÉGER LE CIEL NOCTURNE ? LA TRAME NOIRE

Le samedi 29 octobre 2022, Poitou-Charentes Nature organisait, sous la direction de Marie Legrand, dans le cadre du 38e [Festival International du Film Ornithologique de Ménégoûte](#) une conférence-table ronde en partenariat avec RCF Poitou et avec le soutien financier de la région Nouvelle-Aquitaine, de la DREAL Nouvelle-Aquitaine et de France Nature Environnement : « **Pourquoi et comment protéger le ciel nocturne ? La Trame Noire** ».



Depuis des milliards d'années, la Terre connaît une alternance continue de jour et de nuit qui a fortement structuré l'évolution du vivant. La majorité des espèces animales ont un fonctionnement nocturne, contrairement à l'espèce humaine et se repèrent grâce au ciel. Aujourd'hui, nos éclairages artificiels, qui se sont multipliés avec le développement de l'électricité, nous permettent de prolonger notre activité humaine la nuit. Cependant, ces éclairages remettent en cause l'équilibre naturel subtil du vivant et génèrent une pollution lumineuse. Cette forme de la pollution est moins connue que celle de l'air, du sol ou de l'eau mais impacte pourtant fortement la biodiversité et notre santé. Un autre critère aggravant est l'artificialisation des territoires qui entraîne la multiplication des sources d'éclairage ainsi que la perte de continuité écologique nocturne. Cette fragmentation des espaces de vie et de circulation des espèces est une menace supplémentaire pour elles. C'est dans ce cadre que la notion de

« trame noire » est apparue, sur le modèle des trames vertes et bleues, comme outil politique de lutte contre la pollution lumineuse.

Une conférence a été animée par **Romain SORDELLO** : expert de la pollution lumineuse et des continuités écologiques (trame verte et bleue) ; chef de projet à l'Office Français pour la Biodiversité au sein de l'UMS PatriNat, centre d'expertise et de données sur le patrimoine naturel réunissant l'Office français de la biodiversité (OFB), le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ; coordinateur de la cellule « Revues systématiques », synthèses de la littérature scientifique pour l'aide à la prise de décision en écologie.

Puis une table ronde a été organisée avec les experts suivants :

- **Violette JANET-WIOLAND** : chargée de mission Energie-Climat au Parc Naturel Régional et coordinatrice de la Réserve internationale du Ciel Etoilé (RICE) Millevaches.
- **Michel DEROMME** : référent régional Nouvelle-Aquitaine de l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN).
- **Alois GABORIT** : élu à Poitiers en tant que conseiller municipal délégué à l'Urbanisme et au foncier et élu à Grand-Poitiers comme vice-président à la sobriété, l'urbanisme et la transition énergétique.
- **Eric CHAPELLE** : médiateur scientifique de l'Espace Pierre Mendès France Poitiers ; spécialiste de la lecture du ciel.

NOS PARTENAIRES

UNE CONVENTION D'APPLICATION A ETE SIGNEE AVEC L'ARBNA



FNE NA a signé une convention de partenariat avec l'Agence Régionale de la Biodiversité en 2021. Conformément à cette convention-cadre, il est établi chaque année un programme prévisionnel opérationnel de collaborations précisant les structures intervenantes, le contenu des opérations, le calendrier de mise en œuvre, les moyens nécessaires et les modalités de financement.

FNE NA s'engage ainsi au côté de l'ARB NA à participer à plusieurs actions en faveur de la biodiversité : mobiliser et accompagner des collectivités grâce au dispositif « Territoires engagés pour la nature », apporter l'expertise naturaliste de terrain des associations dans le cadre de la plateforme des enjeux de biodiversité ou encore en contribuant à la construction d'un outil de diagnostic permanent de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine. Enfin, FNE NA interviendra au niveau de l'Observatoire Régional de la Biodiversité en participant au comité des partenaires et aux travaux de cet observatoire.

FORMATIONS, CONFERENCES ET ATELIERS A VENIR



[FNE NA – Mise en œuvre de la trame noire dans collectivités territoriales](#)



[ONF - La prévention des incendies face au réchauffement climatique](#)



[BIOSENA - Biodiversité, quel lien avec la santé ?](#)



[GRAINE NA - « One Health » : c'est quoi ? et en quoi cette notion est intéressante pour le réseau EEDD](#)



[FNE - Biodiversité des sols : de quoi parle-t-on et comment la protéger ?](#)

[Retrouvez-nous sur fne-nouvelleaquitaine.fr](https://www.fne-nouvelleaquitaine.fr)

Comité de rédaction et crédits photos : Jules Boisseau - Michel Galliot – Moea Lartigau - Isabelle Loulmet — Cathy Mazerm – Candice Millet – Carine Lecoeur – Marie-Dominique Monbrun

Avec le soutien financier du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, du Fonds de Développement pour la Vie Associative, de l'Office Français de la Biodiversité et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne